

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Vermette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2aadd7a369a53937856b574f>

Date d'obtention : 2022-01-11 17:40:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Pour la première partie, il est important que ça soit un jeune qui vienne nous voir.

Que la grille va nous aider à identifier à qui nous avons à faire (même si en général les gestes qui sont posés sont impulsifs).

De savoir que nous avons tous nos rôles et qui sont tous très bien définis, que les interventions doivent être faites rapidement tout en sécurisant le jeune, les parents et nous, l'intervenant.

Que la Trousse Sexto est utilisée par des intervenants qui ont suivi la formation et que c'est un outil clé en main. Que la documentation est très bien expliquée et identifiée.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être plus confiante dans mes futures interventions car maintenant je connais les étapes à suivre (elles sont bien identifiées). Je sais que je ne suis pas seule dans ce processus d'intervention et que les partenaires me soutiennent.

Je suis plus autonome comme intervenante car je peux agir immédiatement avec mon jeune et le fait de lui mentionner que je dois attendre mon collègue pour qu'il fasse l'intervention, je trouve que ce n'est pas assurant pour le jeune et de mon côté une intervenante qui lui manque des outils de travail.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je n'ai pas eu à intervenir dernièrement pour ce genre de situation car ma clientèle n'est pas propice à ce genre d'erreur (on ne sait jamais).

Par contre, de sécuriser davantage le jeune et les parents serait là que je mettrais plus mon attention. Ce sont des situations dont les parents ont de la difficulté à gérer (ils le nomment) et ils ne sont pas outillés adéquatement. Le fait qu'on les accompagne dans ce processus leur est aidant et le lien de confiance est plus fort (parents/école/jeune).

Je crois que le fait d'utiliser la trousse souvent (on ne souhaite pas) nous donne de l'expérience (on est de plus en plus à l'aise à faire l'intervention) et on apprend à utiliser les bons termes.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

